

Violents jusqu'au meurtre ? Réflexions sur deux cas d'homicide

Roger Rondeau

Volume 23, numéro 1, 1990

Nouvelles violences à l'adolescence

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017288ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017288ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)

1492-1367 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rondeau, R. (1990). Violents jusqu'au meurtre ? Réflexions sur deux cas d'homicide. *Criminologie*, 23(1), 75–93. <https://doi.org/10.7202/017288ar>

Résumé de l'article

When a youngster under eighteen is implicated in a homicide, the media vigorously denounce his violence and deny him integration in society. Roger Rondeau, a psychologist, has had occasion to meet youngsters who have committed this type of crime. He presents a dynamic analysis here of the personality of two of them in an effort to understand the meaning of their behaviour and the source of their aggression. His study shows, on the basis of the psychological aspect of the characters and events, that neither one of the two boys was a monster outside the social pale. The essential question is no doubt not to try to classify them as sick or guilty, as neurotics or delinquents; we should ask rather if they are not eloquent evidence of the failure of society.

VIOLENTS JUSQU'AU MEURTRE?
RÉFLEXIONS SUR DEUX CAS D'HOMICIDE
Roger Rondeau*

When a youngster under eighteen is implicated in a homicide, the media vigorously denounce his violence and deny him integration in society. Roger Rondeau, a psychologist, has had occasion to meet youngsters who have committed this type of crime. He presents a dynamic analysis here of the personality of two of them in an effort to understand the meaning of their behaviour and the source of their aggression. His study shows, on the basis of the psychological aspect of the characters and events, that neither one of the two boys was a monster outside the social pale. The essential question is no doubt not to try to classify them as sick or guilty, as neurotics or delinquents; we should ask rather if they are not eloquent evidence of the failure of society.

La violence des jeunes est à l'avant-scène. On en parle abondamment. Dans les journaux, à la radio, à la télévision, on exprime des inquiétudes. On cherche, à tâtons, des explications, des solutions. Mais, apparemment, personne n'a encore trouvé de recette miracle, même si tel ou tel prétendu spécialiste se risque parfois à formuler, sur un ton péremptoire, des opinions définitives au sujet des responsabilités en cause et des sanctions à appliquer.

Les 13 et 14 avril 1989, cinq cents personnes étaient réunies à Saint-Sauveur, dans les Laurentides, pour participer à un colloque organisé par le *Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse* sur ce thème de la violence des jeunes. Et le même sujet était encore au centre des débats de la *Conférence européenne et nord-américaine sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain* qui s'est tenue à Montréal du 10 au 13 octobre dernier; on y a discuté longuement des mérites comparés de la méthode «répressive»

* Docteur en psychologie, Roger Rondeau travaille depuis treize ans près des jeunes délinquants à la Direction de la protection de la Jeunesse, au Centre de services sociaux du Montréal Métropolitain. Service aux jeunes contrevenants, 410 Bellechasse est, bureau 313, Montréal, Qc H2S 1X3. Sa thèse de doctorat a été publiée en 1980 sous le titre *Les Groupes en crise?*: coédition Mardaga (Bruxelles) et Fides (Montréal).

1. «La Conférence sur la sécurité: comment combattre cette peur qui sourd de nos villes?», *Le Devoir*, 11 octobre 1989.

(prônée par le maire sortant de New York, M. Koch) et de la méthode «préventive» (qui a la faveur de Mme Trautmann, maire de Strasbourg)².

Il est vrai que le problème de la violence est grave. On a signalé que, durant l'année 1988, les jeunes de moins de dix-huit ans ont commis plus du quart des 1311 vols qualifiés enregistrés sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM). Dans ce nombre, on relevait trente-cinq vols commis avec une arme à feu, cent quatorze avec un couteau ou une autre arme, et cent quatre-vingt-douze avec simple menace physique.

Toujours en 1988, trois des trente-huit meurtres et sept des quatre-vingt-onze tentatives de meurtre commis sur le territoire de la CUM ont eu pour auteurs des jeunes de moins de dix-huit ans³.

L'opinion publique est particulièrement sensible à ces agressions commises par des jeunes. Elle a parfois l'impression que leurs auteurs, parce qu'ils sont encore considérés légalement comme des adolescents, bénéficient d'une trop grande clémence. Elle proteste et s'indigne. Pour un peu, elle croirait facilement que la justice, en se montrant trop «compréhensive», contribue à encourager la répétition de tels actes et favorise ainsi indirectement le climat de violence⁴.

J'ai souvent à rencontrer des jeunes compromis dans des affaires de meurtre. Je dois procéder à une *expertise psychologique*, avant leur comparution devant la Chambre de la jeunesse de la cour du Québec, dans le cadre de la Loi sur les jeunes contrevenants (LJC). Je voudrais, dans les pages qui suivent, étudier deux cas typiques, pour essayer de comprendre le sens du comportement des deux jeunes et pour faire la genèse de l'agressivité qui les a ainsi conduits à l'implication directe dans des délits d'homicide.

Bien entendu, pour protéger la vie privée de ces jeunes, les détails qui auraient pu permettre de les identifier ont été omis ou modifiés, dans les deux histoires de cas, conformément aux prescriptions de la Loi sur les jeunes contrevenants (LJC, art. 38, § 1; art. 44.1, § 4).

2. «L'Europe et les USA : deux façons de combattre le crime», *La Presse*, 13 octobre 1989.

3. «Plan d'action pour contrer la criminalité chez les jeunes», *La Presse*, 2 septembre 1989.

4. On comprendra mieux la vive répulsion qu'inspirent actuellement les manifestations de violence si on se rappelle le drame terrible qui, en décembre 1989, a traumatisé tout le Québec. Le mercredi 6 décembre, un forcené, âgé de vingt-cinq ans, armé d'une carabine semi-automatique, ouvrait le feu, dans les locaux de l'École polytechnique de Montréal, en visant délibérément les personnes de sexe féminin. Il tua treize étudiantes et une secrétaire, et blessa treize autres personnes, avant de se suicider.

I. PREMIÈRE HISTOIRE DE CAS : ROBERT

Robert, qui va bientôt avoir seize ans, paraît beaucoup plus jeune que son âge. Il est affligé d'un léger bégaiement. Dans le passé, sa mère avait déjà formulé des plaintes au sujet de son comportement. Il s'était fait arrêter par la police alors qu'il avait pris la voiture de sa mère sans autorisation. Par la suite, il avait accepté d'être placé en centre d'accueil.

Il décrit la situation familiale : *«Je ne sais pas quand mon père est parti ; j'étais tout petit. Ma mère ne parlait jamais de lui. Elle s'est remariée quand j'avais quatre ans. Avec mon beau-père, ça marchait bien : je croyais que c'était mon père. Je ne me souviens plus comment j'ai su qu'il n'était pas mon père, mais ça n'a rien changé. Ma mère a divorcé quand j'avais sept ans. J'ai eu de la peine ; j'étais fâché contre elle. Le beau-père est mort alcoolique deux ans après. Ma mère aussi a eu des problèmes d'alcool. Après, elle s'est fait un nouveau chum : c'est mon deuxième beau-père. Au début, lui et moi, on ne se parlait pas beaucoup ; j'étais gêné avec lui. Maintenant, ça va : je le regarde comme si c'était mon père. J'ai connu mon vrai père pendant que j'étais placé en centre d'accueil. J'avais fait une première fugue, entraîné par un ami ; c'avait paru dans le journal ; mon père avait vu mon nom, et il avait appelé au centre. Après, je me suis sauvé une deuxième fois pour aller le voir. Je l'ai vu assez souvent ; il a été correct, il s'est intéressé à moi. Je l'aime ; mais je connais davantage mon beau-père : au fond, je le aime tous les deux.»*

Il reconnaît qu'il y a eu parfois des difficultés entre lui et sa mère ; mais il ne veut pas leur donner trop d'importance : *«Autrefois, avec ma mère, on ne se parlait pas ; je n'étais pas capable de m'exprimer. Elle donnait de l'affection dans ses gestes ; mais elle ne l'exprimait pas en paroles. Des fois, elle buvait ; elle rentrait tard ; j'étais obligé de garder ma petite sœur. J'ai reçu une bonne éducation ; je n'ai manqué de rien. Ma mère n'était pas trop sévère, mais elle était stricte. Je n'ai jamais eu d'agressivité verbale envers elle ou envers ma sœur. Elle a vécu un bout de temps avec une autre femme, il y a longtemps. Ça ne me faisait rien. Dans mon dossier, les travailleurs sociaux ont écrit que je n'aimais pas ça. Ils ont exagéré ; ils ont mis ça pour expliquer que j'avais demandé à aller en centre d'accueil. Mais ce n'est pas la cause : c'est parce que j'avais pris la voiture de ma mère sans son accord ; ça n'allait pas bien ; j'étais sûr qu'elle ne m'aurait pas pardonné.»*

Il parle des problèmes de comportement qu'il a manifestés précédemment : *«J'ai fait souvent des petits vols : chez les dépanneurs et dans les jardins. Je prenais de la gomme balloune, ou des jouets, ou bien je volais des effaces que je donnais à l'école. Une fois, j'ai pris trois crayons-feutres chez*

une fille; mais, contrairement à ce qui a été dit, ce n'était pas un vol par effraction. »

« Pendant un moment, je me tenais en gang. Je voulais devenir méchant; j'avais peur des barbus en Harley-Davidson; je voulais être motard. Je niaisais: j'ai brisé des vitres, j'ai fait des petits feux dans les parcs. Je voulais impressionner, faire peur; mais ça ne marchait pas: j'étais trop petit. J'ai été intéressé par les armes. J'ai eu des couteaux: trois ou quatre canifs; ma mère les a jetés. J'ai eu des étoiles chinoises; j'ai fabriqué des nunchakus. J'avais acheté un pistolet de départ; il m'a été volé par un plus grand au bout de deux jours. C'était pour être plus fort, pour ne pas me faire attaquer. Je m'étais souvent fait voler mon argent. J'étais le plus petit de ma classe; j'étais complexé; on m'appelait Rase-Mottes. J'aurais voulu être indestructible: on jouait à sauter des toits dans la neige. Je mimais des accidents: c'était pour attirer l'attention. À l'école, j'avais apporté des gâteaux; un professeur me les a pris et les a jetés à la poubelle; pour me revenger, j'ai fait semblant de sauter par la fenêtre. »

À l'en croire, il n'aurait pas été grand consommateur de drogue et d'alcool: *« J'ai pris un peu de hasch et de pot, les fins de semaines, pendant quatre mois. Je ne suis pas un gros buveur: je prends un peu de bière; j'ai essayé une fois le whisky canadien. Il estime que le séjour en centre d'accueil lui a été utile: « Ça m'a fait du bien, ça m'a appris à vivre en groupe, à respecter les autres, à mieux me connaître, à voir mes forces et mes faiblesses. »*

Il retrace les souvenirs qu'il garde du drame dans lequel il a été impliqué. Après avoir obtenu difficilement l'accord de sa mère, il était allé, avec trois amis, à un spectacle d'imitation de vedettes dans une discothèque. Il n'y a consommé ni alcool ni drogue. Au retour, après 3 heures du matin, une vingtaine de jeunes, qui rentraient de ce même spectacle, se sont retrouvés ensemble dans un autobus qui se dirigeait vers son terminus, près d'une station de métro. Robert ne connaissait que ses trois amis; il avait vu les autres jeunes pour la première fois à la discothèque.

L'un des membres du groupe aurait voulu s'emparer de la casquette de cuir que portait un jeune homme assis dans l'autobus (on le désignera sous le nom de X), qui, lui, ne revenait pas du spectacle de la discothèque. X se serait levé pour aller prendre place à l'avant du véhicule. Un jeune Noir lui barrait le passage avec sa jambe. X lui aurait alors marché sur le pied; puis il aurait refusé de s'excuser et aurait injurié les Noirs. La réaction de celui qui s'était fait marcher sur le pied aurait été: *« Je vais le battre quand il va descendre. »*

Au terminus, des jeunes auraient tenté à nouveau de prendre la casquette; et la bagarre aurait éclaté. Robert raconte: *«Jacques a encore essayé de la prendre. X lui a sauté dessus. Bernard a défendu Jacques. Tout le monde a voulu aider Bernard. On se poussait pour remonter dans l'autobus. C'était comme un troupeau de moutons. J'ai suivi. Quand je suis monté, ça se battait déjà. Un gars m'a frappé avec un cadenas en voulant frapper X. Moi, je me suis trouvé à donner trois coups de pied, pas très fort, à X. Il a essayé d'aller vers la porte; j'étais devant lui, dans le passage; il m'a agrippé par mon jacket. Je suis tombé sur le dos; il est tombé sur moi. J'ai eu peur. C'est là que j'ai pris mon couteau; c'était comme un réflexe, pour me défendre. Il n'y avait rien de prémédité; je n'ai pensé à rien. Si je n'étais pas tombé, je n'aurais jamais pris le couteau. Il y avait comme un vide en moi. Je ne voulais pas ça. C'est comme si c'était parti tout seul.»*

Aussitôt, Robert serait descendu de l'autobus. Il aurait remis le couteau à un nommé Nelson, qui lui aurait dit: *«Passe-moi le couteau; je vais aller le piquer»* (il faut noter que, auparavant, Robert a décrit ce Nelson comme ayant *«l'air autoritaire»* et comme étant celui qui, le premier, aurait eu l'idée de s'emparer de la fameuse casquette). Puis Robert serait parti en courant, pour rentrer chez lui. Il était lui-même blessé à la main: ses doigts avaient glissé sur la lame du couteau.

Il n'a appris que le lendemain matin, à l'école, qu'il y avait eu mort d'homme. Il dit que, à ce moment-là, il a paniqué. Il n'a songé ni à confier à quelqu'un ce qui était arrivé, ni à se livrer à la police.

Il explique que le couteau ne lui appartenait pas: *«Il n'était pas à moi. Sylvain, un de mes trois chums, m'avait demandé de le garder dans mes poches, parce que j'avais un gros pantalon avec des larges poches. Pendant le spectacle, je l'avais laissé dans la neige dehors.»*

Il évoque avec émotion ce qu'il ressent aujourd'hui au souvenir du drame: *«C'est grave. Je me sens responsable; mais c'est arrivé en groupe: le tort ne va pas seulement sur moi. Quand j'y pense, je me sens mal. Je suis responsable de voie de fait; je suis coupable. Ou plutôt non: pas vraiment coupable. Mais j'ai des remords pour ce que j'ai fait: je n'aurais pas dû remonter dans le bus. Il faudrait pouvoir réparer: redevenir correct, changer de voie, devenir bon, me racheter. C'est une bad luck que je vais traîner toute ma vie. Si je suis marié un jour, je ne sais pas si j'oserai en parler à ma femme. Je me demande comment je vais vivre avec ça; ça m'inquiète. Ici, en détention, je suis encore stressé; j'ai de la misère à dormir; je me réveille toutes les nuits; je suis toujours fatigué au réveil. Les premiers jours, j'en ai un peu parlé, parce que les gars du module demandent toujours pour quelle accusation on est venu; mais maintenant je n'en parle plus.»*

Il supplie qu'on ne le renvoie pas devant le tribunal pour adultes : *«Ça ne m'aiderait pas. Il faut me donner de l'aide et du support : je n'en trouverais pas en prison. Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas dangereux, mais ils ont besoin d'aide. Il faudrait les aider : on le fait bien pour les alcooliques. Il faudrait les encourager : par exemple en organisant des fêtes.»*

Il résume ainsi ses principaux traits de caractère : *«Je suis un peu renfermé et timide. Je suis sensible ; je pleure souvent ; les larmes me viennent aux yeux quand j'en ai trop à exprimer. Je suis très nerveux : j'ai besoin de bouger. Je bégaié ; je ne trouve pas mes mots. Mes amis me taquinaient, pour rire, à cause de ça ; ça ne me faisait pas mal. Mais des fois, ça m'écoeure parce que les mots ne viennent pas. Je suis orgueilleux : j'ai de la misère à m'excuser. Je ne suis pas bagarreur ; de toute façon, je ne suis pas bien fort. Je voudrais être plus grand. Je ne suis pas agressif ; je ne me bats pas, je n'attaque pas les autres. Je me mets en colère, sans perdre mon contrôle. J'ai de la misère avec l'autorité. Ça m'arrive d'avoir le moral bas, mais je ne suis pas dépressif.»*

II. INTERPRÉTATION DYNAMIQUE DU CAS DE ROBERT

L'étude du niveau mental global de Robert à l'aide d'une échelle métrique d'intelligence dûment étalonnée et standardisée situe son mode actuel de fonctionnement mental au-dessus de la moyenne (quotient intellectuel global : 112).

Pendant la passation du test d'intelligence, il a fait preuve d'une très grande nervosité et de beaucoup d'impulsivité. Lorsqu'il ne trouvait pas une réponse, il prenait un air fâché. Il suspendait très vite toute recherche en disant : *«Je ne sais pas.»* Il voulait abandonner à la moindre difficulté. Dans le manie- ment des objets, il a eu quelques gestes spasmodiques qui ressemblaient à des tics nerveux. On remarquait aussi que sa tendance au bégaiement se mani- festait davantage lorsqu'il ne trouvait pas une solution ou lorsque la conver- sation portait sur des sujets plus difficiles. C'est l'indice d'une tension inté- rieure, qui entraîne des problèmes de coordination et de contrôle de l'activité musculaire.

Quoi qu'en dise Robert, le bégaiement a certainement été pour lui une source de complexes. Il dit que, depuis de nombreuses années, les taquineries de ses amis ne le dérangent pas ; mais il lui arrivait de se fâcher contre lui-même parce qu'il ne trouvait pas ses mots et parce qu'il ne réussissait pas à communiquer sa pensée. Il a aussi été marqué pendant longtemps par sa petite taille, par son apparence fragile, par les limites de sa force physique. Il n'a pas oublié qu'il était le plus petit de sa classe et qu'on lui avait donné le surnom de Rase-Mottes.

De telles aspirations, même refoulées, n'ont peut-être pas été totalement étrangères aux événements tragiques auxquels il a été mêlé. Si l'on retient la version que donne Robert de ces événements, on pourrait penser, à première vue, que le phénomène d'appartenance à une bande n'a pas été pour lui, au point de départ, le facteur essentiel qui l'a amené à une implication active dans le drame : en effet, il n'existait pas de lien direct entre Robert et la majorité des jeunes présents dans l'autobus ; il venait juste de les rencontrer pour la première fois ; il ne faisait pas partie de leur groupe. Mais pris dans l'excitation collective, il a voulu être leur égal : il a subi l'effet d'entraînement. Pour ne pas être à l'écart, il lui fallait agir comme eux (*«c'était comme un troupeau de moutons ; j'ai suivi»*).

Faisant preuve de beaucoup d'immatunité sociale, emporté par le plaisir de l'action et la satisfaction du dévouement, il s'est laissé submerger par le flux des pulsions. Il n'a pas vu ce qu'avait d'inacceptable le fait d'essayer de prendre de force la casquette de X, sans que celui-ci ait commis de provocation. Il n'a pas perçu tout l'odieux et la lâcheté d'une attaque brutale à vingt contre un ; il n'en a pas mesuré les conséquences possibles. Il est entré dans la bagarre ; et il ne s'y est pas contenté d'un rôle de second plan : loin d'être un témoin passif, il s'est trouvé vite au premier rang. Il dit qu'il a donné plusieurs coups de pied à X ; puis il lui a barré l'issue vers la sortie.

Il n'est pas invraisemblable que l'usage du couteau ait été un geste réflexe, totalement irréflecti, provoqué par la peur. Robert l'explique ainsi au psychologue : *«C'est comme quand tu lances ton poing vers ma figure : automatiquement je mets mes mains en avant pour me protéger ; c'est plus fort que moi.»* Mais on mesure, par le fait même, le degré d'inconscience et d'irresponsabilité d'un jeune qui se permet de se promener à 3 heures du matin avec un couteau dont il peut se servir sans presque s'en rendre compte, au moindre mouvement de peur.

On a souligné, après le drame, l'homosexualité de la victime. Sur ce point, il serait tentant de faire un rapprochement entre, d'une part, l'agression sur la personne de X et, d'autre part, le désaveu que Robert aurait porté, dans le passé, à l'encontre de certains comportements homosexuels de sa mère. Mais Robert assure qu'il ignorait tout des orientations sexuelles de X ; et l'on ne dispose pas d'éléments évidents qui amèneraient, là-dessus, à douter de sa parole. Ce qui est sûr, c'est que le thème de l'homosexualité constitue pour lui un point sensible, qu'il n'aborde pas facilement. Lorsqu'il en a été question dans l'entretien clinique, à propos des expériences qui auraient été vécues autrefois par la mère, Robert a paru extrêmement réservé et gêné : il ne voulait plus parler, il éludait le sujet, il était au bord des larmes.

À travers ses confidences et à travers ses réponses aux tests projectifs, on devine aisément que ses relations avec les images parentales n'ont pas été sans problèmes. La vie avec deux beaux-pères successifs et les rencontres épisodiques avec le père biologique n'ont pas comblé ses attentes concernant la figure paternelle. Ses insatisfactions à propos du père contribuaient à le rendre encore plus critique envers les insuffisances de la mère. Dans le test des phrases à compléter, trois phrases significatives mettent bien en relief ses frustrations: *«J'aime ma mère, mais je m'entends mal avec elle. Je serais parfaitement heureux si ma mère m'aimait. Quand j'étais plus jeune, je me sentais coupable de ne pas avoir dit à ma mère: je t'aime.»*

Robert essaie pourtant de nier les difficultés familiales. Il affirme qu'il a eu une enfance heureuse, qu'il n'a pas été difficile à élever; il minimise la portée de ses troubles de comportement. Il voudrait dissimuler sa fragilité affective; mais celle-ci transparaît malgré lui dans ses déclarations, dans ses émotions qu'il contrôle difficilement, dans les manifestations diverses d'une sensibilité à fleur de peau.

Il se montre profondément secoué par ce qui s'est passé. Il assure qu'il n'a jamais voulu la mort de X, et que l'idée de cette mort le poursuit de façon continue. Il ne refuse pas toute culpabilité, même s'il s'interroge anxieusement sur ce qui lui est attribuable dans les causes du décès de la victime, et sur ce qui serait plutôt la conséquence de la pression implicite du groupe.

Ses tendances impulsives sont confirmées par plusieurs réponses dans les épreuves projectives. On relève aussi des réponses à connotation agressive, qui pourraient faire craindre une possibilité d'explosion incontrôlée.

En définitive, Robert apparaît comme un garçon très fragile, dont on doit souligner la nervosité, l'impulsivité, la tension intérieure, les complexes d'infériorité, le besoin de valorisation, l'immaturité sociale, l'irresponsabilité, le caractère suggestible, les insatisfactions affectives, le potentiel agressif. L'addition de tous ces problèmes pourrait sûrement se traduire, dans des circonstances exceptionnelles, par une perte de contrôle qui revêtirait un sérieux caractère de dangerosité.

Robert ne présente cependant pas les traits permanents d'un psychopathe amoral et asocial. Il est conscient de ses faiblesses; il ne refuse pas d'entrer dans une perspective de changement; il demande de l'aide. Il semble tout à fait disponible à une rééducation, qui se ferait par le moyen d'un placement sous garde de longue durée en milieu fermé.

III. DEUXIÈME HISTOIRE DE CAS: FRÉDÉRIC

Frédéric est âgé de seize ans et six mois. Une accusation de meurtre a été portée contre lui : un samedi soir, il aurait atteint d'un coup de couteau, dans un autobus, un jeune de seize ans, Sébastien Y, décédé des suites de sa blessure.

Par ailleurs, deux autres accusations ont été portées contre Frédéric. Trois mois avant le meurtre, il se serait emparé, sous la menace, d'une carte d'autobus-métro. Et quatre jours après ce vol, dans une station de métro, il aurait été trouvé en possession d'armes (un nunchaku, un couteau brisé, une bonbonne à air comprimé).

Pour situer le contexte de l'homicide dont il est accusé, il évoque d'abord un incident qui s'était produit vingt-quatre heures plus tôt : *«Je suis allé pour rejoindre des amis qui étaient partis à la piscine. J'avais mis une belle tenue : un chapeau, une belle veste à mon père, deux chaînes en argent, un bracelet. J'ai été suivi par une gang de Noirs et de Blancs ; ils étaient peut-être quinze. J'ai eu peur. J'ai demandé de l'aide à des employés ; ils m'ont fait sortir par une porte de garage au sous-sol.»*

Il ajoute que cet incident n'était pas le premier du genre : *«Depuis neuf ou dix mois, j'avais souvent peur. Tout le monde se fait voler. Dans l'autobus ou le métro, je me sentais menacé quand j'allais aux réunions des Jeunesses musicales : j'étais souvent bien habillé, j'avais mon beau walkman. Un soir, en sortant d'un concert, quelqu'un avait essayé de faire les poches à mon ami Martin. Le jour où j'avais été arrêté dans le métro pour port d'arme, une gang, genre Portoricains ou Sud-Américains, nous avait suivis ; un d'eux avait un fusil ; les autres gardaient toujours une main à la ceinture. De temps en temps, je prenais avec moi mon petit canif : peut-être une fois toutes les deux semaines. C'était pour une idée de défense : avec ça, tu te sens en confiance ; personne ne va te faire du mal ; si quelqu'un en sort un, je sortirai le mien. Quand j'entendais parler de bagarres dans des autobus, je me disais que les jeunes étaient dangereux et que j'étais plus en confiance avec un couteau.»*

À son avis, il n'aurait peut-être pas pris son couteau, ce samedi soir, s'il n'y avait pas eu l'incident de la veille à la piscine. Il déclare : *«Je l'ai mis dans mon sac sans réfléchir : un peu comme une femme qui mettrait dans sa sacoche une lime à ongle ou un peigne.»* À nouveau, il portait la même belle tenue que la veille ; il dit qu'il était habillé en «fresh» (il explique que le mot «fresh» n'indique pas l'appartenance à une bande ou à une idéologie ; c'est seulement la description d'un style : être fresh, c'est être bien habillé ; pour lui, c'est un compliment). Il a pris l'autobus, avec six amis ; il était le

plus âgé du groupe. À un moment, une bande de Noirs est entrée à bord de l'autobus. Frédéric a éprouvé un petit sentiment de peur; il a enlevé son chapeau. Puis les Noirs sont descendus.

Ensuite, un jeune est monté à son tour: c'était Sébastien Y. Frédéric raconte ainsi la suite des événements: *«Il avait des bottes d'armée, les cheveux très courts: ça décrit les skinheads. Eux, ils ne sont pas supposés aimer les freshs: je sais ça par les journaux; un jour, il y avait eu une grosse bagarre dans le métro entre skins et freshs. Quand j'ai vu le gars dans sa tenue de skin, je suis parti à rire. Après, il n'arrêtait pas de me regarder. J'ai fini par lui demander ce qu'il avait à me regarder. Il m'a répondu par des injures (je ne sais pas trop quoi... quelque chose comme: ta gueule! ou bien: pour qui tu te prends?). Alors je lui ai demandé si on lui avait déjà dit qu'il était laid. Il s'est levé; il est venu pour me poigner au collet. À ce moment-là, j'avais mon couteau dans les mains; je l'avais sorti, pour m'occuper, avant que le gars rentre dans le bus; je jouais avec, à me gratter les ongles. En me levant, j'ai basculé en avant; j'ai perdu l'équilibre. Je suis tombé en avant sur le gars; il m'a supporté. Mes amis se sont levés pour me défendre. Je n'ai rien senti, rien vu. J'ai demandé au gars si je ne l'avais pas blessé; il a levé son chandail: c'était plein de sang.»*

Aussitôt, Frédéric se serait enfui. Continuant son récit avec beaucoup d'émotion (des larmes coulent sur ses joues), il dit: *«Je capotais; j'avais peur. J'espérais qu'il n'était pas mort. Je ne voulais pas me faire prendre; j'avais peut-être dix chances sur cent que la police ne me trouve pas. J'ai jeté le couteau.»*

Il insiste pour souligner avec force que, selon lui, il s'agirait d'un accident, et non pas d'un meurtre: *«Je réalise qu'il y a une personne de morte. Je me sens responsable; mais je ne suis pas coupable. Je ne l'ai pas voulu. J'en souffre assez. Je ne suis pas dangereux. C'est comme quand on tue quelqu'un en dérapant dans un virage, en allant trop vite en auto, sur la glace. Je n'aurais pas dû avoir un couteau. Mais lui, le fou, l'agresseur, il avait aussi une responsabilité: il m'a provoqué; c'est lui qui m'a sauté dessus. Je n'ai pas voulu sa mort. Il n'aurait pas pu être seulement blessé?»*

Une question est alors posée à Frédéric pour savoir si, actuellement, il pense souvent à Sébastien Y. Il fait d'abord comme s'il n'avait pas entendu ce qui lui est demandé. Il commence par répondre: *«J'aimerais ça sortir d'ici (du centre de détention).»* Et il s'écoule un bon moment avant qu'il finisse par dire: *«Oui, je pense à ses parents, et je pense au fait que lui il est mort.»*

Il dit et répète qu'il trouve extrêmement pénible d'être détenu. Il se plaint: *«C'est dur de ne pas être libre, de ne plus voir ma famille. Depuis que je*

suis ici, j'ai une part d'agressivité: je me rebelle, je suis dans le noir, dans un tunnel; je me sens abandonné. Si on me traite de tueur, je réagis; si on me regarde, je n'aime pas ça. Au début, je pensais que ma vie était finie; mais je n'étais pas assez fort pour me suicider, et j'aime trop mon père. Je voudrais pouvoir continuer l'école, aller au cégep, à l'université, être médecin. J'ai des petites affaires à tester et à réparer; mais je suis récupérable; je ne voudrais pas être enfermé. J'ai envie d'aider les autres, ceux qui ont des problèmes de comportement, et de les aimer. Peut-être que j'essaierai de rencontrer les parents du gars, pour leur expliquer ce qui s'est passé. Je n'aurai jamais d'armes.»

Il donne un mot d'explication rapide au sujet du vol de la carte d'autobus-métro qui avait été commis trois mois plus tôt: *«C'était pour s'amuser, pour se prouver. J'ai demandé à un gars de me donner son walkman. Je lui ai donné un coup de poing. Puis je lui ai dit: je te laisse ton walkman, tu me donnes ta passe. C'est stupide; pour ça, je suis vraiment responsable de ce que j'ai fait: là, c'était voulu.»*

Il relie ses deux délits précédents et tous ses problèmes récents à la situation familiale: *«Mes parents sont séparés depuis au moins cinq ans; ça fait quatre ans que je reste avec mon père. Avec lui, l'ambiance était super; c'est le meilleur des pères. Mais depuis plusieurs mois, il a une amie, Caroline, qui est venue habiter chez nous. Elle a changé les idées de mon père: comme musique, on n'entendait plus que du Gilles Vigneault. J'étais moins proche de mon père, et il ne s'en apercevait pas. C'était plate, lourd, tendu, accablant. À cause de cette situation, je voulais sortir, me faire de nouveaux amis. C'est comme ça qu'on se met des défis et qu'il y a eu le vol de la carte de métro. J'ai voulu me protéger contre l'intimidation des autres jeunes; et les policiers ont pensé, dans le métro, que c'était moi qui agressais.»*

Le dimanche où a eu lieu le drame dans l'autobus, Frédéric était resté seul à la maison: son père rendait visite à la famille de Caroline, dans l'Ouataouais. Il dit: *«Ce n'était pas la première fois que mon père me laissait. J'étais content d'être seul: je pouvais relaxer. Avec Caroline, je ne relaxais pas. J'ai voulu en profiter pour voir mes amis, pour aller me promener.»*

Il assure pourtant que ses relations avec l'amie de son père n'étaient pas mauvaises: *«Je l'aime bien. Elle est très gentille. D'habitude, elle ne sort pas; mon père aime les femmes soumises. Mais mon père m'avait dit qu'il ne ferait jamais rentrer une femme à la maison. Je n'aurais pas voulu qu'elle vienne; je lui en veux un peu d'avoir pris mon père.»*

Il fournit encore d'autres indications sur l'histoire de la famille et sur ce qu'il pense de ses parents: *«Avant qu'ils se séparent, ça allait bien. Ils*

se disputaient un peu, mais juste des paroles. Quand mon père est parti, au début, je n'y croyais pas. Pour eux, la séparation était peut-être un bien; mais pour moi, ç'a été un malheur: après il faut toujours faire une politique du compromis; si on plaît à l'un, on déplaît à l'autre. J'ai d'abord vécu un an avec ma mère; ça n'allait pas avec son chum: il critiquait mon père, il montait ma mère contre moi. J'ai demandé à aller avec mon père. Avec lui, je disais quasiment tout. Il avait de l'autorité et du contrôle sur moi. On était presque toujours ensemble: je faisais du bicycle avec lui; j'ai été dans les scouts, et lui était dans le comité des parents; j'ai fait du hockey, et lui entraînait l'équipe; on faisait des farces ensemble. Il me laissait mettre ma musique: parfois du jazz, parfois du classique. Je me sentais mieux avec lui; mais je m'entendais quand même avec ma mère. Eux deux, maintenant, ils ne veulent plus se voir; chacun accuse l'autre de l'avoir volé; je n'aime pas ça quand ils se critiquent l'un l'autre.»

Frédéric certifie qu'il n'est ni bagarreur ni violent; il n'aime pas se battre; s'il le fait, c'est seulement pour se défendre, et cela lui arriverait rarement. Il évoque un certain attrait pour les armes, qu'il aurait éprouvé dans le passé: *«J'ai eu une petite collection de couteaux. C'était seulement des beaux couteaux. Je les gardais chez nous; je ne sortais pas avec eux. Je suis attiré par ce qui est beau, par la rareté, par ce que les autres n'ont pas. Je les collectionnais comme j'ai collectionné les macarons ou les timbres. Il y en avait un ou deux du genre Rambo. J'ai eu aussi deux fusils à plombs.»*

Il ne fait pas usage de drogue, d'alcool, de tabac. Il n'a qu'un tout petit nombre de vrais amis. Il se décrit comme étant très sensible et très influençable. Il se dit un peu complexé par son physique: *«Je me trouve trop maigre. J'aimerais être plus musclé; je voudrais faire des haltères. Je ne suis pas bien dans ma peau. Je ne me mets pas en maillot de bain.»*

IV. INTERPRÉTATION DYNAMIQUE DU CAS DE FRÉDÉRIC

Les résultats de l'épreuve individuelle d'intelligence générale (quotient intellectuel global: 118) placent le rendement intellectuel de Frédéric nettement au-dessus de la moyenne: au niveau de l'intelligence vive. Dans l'ensemble, on ne relève que des écarts plutôt minimes entre les différents sous-tests, ce qui témoigne d'un développement assez équilibré. Il faut pourtant signaler une légère faiblesse relative du jugement pratique et une certaine déficience de la capacité de concentration.

À plusieurs reprises, pendant la passation du test d'intelligence, Frédéric, lorsqu'il hésitait ou se trompait, n'acceptait pas d'avoir tort. Il discutait, il argumentait, pour essayer d'imposer son point de vue. Il manifestait ainsi

une forme de suffisance, dont il a donné, par ailleurs, d'autres preuves. Il connaît ses bonnes aptitudes intellectuelles, et il en est fier. Il se veut différent des autres : dans ses compétences, dans le choix de ses loisirs, dans ses goûts artistiques, dans sa façon de s'habiller. Il fait preuve de beaucoup de narcissisme; il croit à sa supériorité. Il étale avec satisfaction tout ce qui peut le valoriser : ses succès à l'école, ses diverses activités parascolaires, ses expériences de travail, sa participation aux réunions des Jeunesses musicales.

En même temps, et de façon paradoxale, il existe chez lui des éléments d'inquiétude et de tension, précisément parce qu'il craint de ne pas être apprécié à sa juste valeur. Il ne tolère pas qu'on se moque de lui. Son physique de grand échalas lui donne des complexes; il n'ose pas se montrer en tenue de bain. Il est préoccupé de présenter une image de force. Dans plusieurs dessins exécutés au cours de l'évaluation psychologique, sa minutie quasi obsessionnelle était un indice d'insécurité.

Il y a donc chez lui une cohabitation de tendances contradictoires : d'un côté, une assurance égocentrique, qui le pousse à se complaire dans ses certitudes; de l'autre, une réelle insécurité, qui est source de malaise. Une telle cohabitation n'est évidemment pas facteur d'équilibre; on comprend qu'elle soit, au contraire, cause de fragilité.

Aujourd'hui, l'un des aspects de sa situation qui le tourmente le plus, c'est l'humiliation d'être détenu comme un délinquant et d'avoir à faire face à une accusation aussi grave. Et c'est aussi la peur que ses beaux rêves d'avenir soient compromis. Dans le T.A.T., il élabore une histoire où il est question d'une «*personne qui était si bien, avec un bel avenir, et qui en est rendue au point de ne plus savoir où elle se trouve*». Dans le test des phrases à compléter, une phrase dit : «*Je ferais n'importe quoi pour oublier cette fois où je suis tombé si bas.*»

C'est avant tout son sort à lui qui l'inquiète. L'idée de la victime ne vient qu'en second lieu; il essaie de la refouler. Dans la version qu'il donne des événements, il ne nie pas qu'il y ait eu, de sa part, un peu de provocation, puisqu'il raconte qu'il est «*parti à rire*» en voyant la tenue de Sébastien Y et puisqu'il admet lui avoir demandé s'il savait qu'il était laid. Il se reproche aussi d'avoir commis l'imprudence de garder son couteau en main. Mais, à part cela, il fait retomber l'essentiel de la responsabilité sur la victime, qu'il traite de fou, d'agresseur. Il en veut à Sébastien de l'avoir mis dans le pétrin : si au moins il s'était contenté d'être seulement blessé.

Frédéric ne se montre pas insensible. Ses larmes ne relèvent pas de la comédie ou de la manipulation. Ses mouvements de recul dans une planche du T.A.T. qui évoque la violence et devant une planche du Rorschach qui

lui suggère l'idée de la mort prouvent que les conséquences du drame l'ont sérieusement touché.

Pour expliquer ce qui s'est passé, il insiste beaucoup sur le contexte de peur dont il avait fait l'expérience au cours des semaines précédentes. Il s'était senti suivi par une bande à plusieurs reprises. Il avait eu connaissance des échos abondants rapportés par les médias sur les rivalités entre «*skinheads*» et «*freshs*», sur les «*gangs*» de jeunes et leur violence, sur les affrontements entre bandes dans les transports en commun. Mais il ne spécifie pas que, lors du vol qualifié de la carte de métro, trois mois auparavant, ce n'était pas lui qui était attaqué; au contraire, il était à l'origine de l'agression. La seule justification qu'il donne de ce délit («*pour s'amuser, pour se prouver*») ne peut évidemment pas excuser sa façon d'agir.

De même, il explique mal le comportement qu'il avait eu, un peu plus tard, dans le métro. Les objets dont il fait mention (nunchaku, couteau, bonbonne à air comprimé) pourraient faire penser à un équipement destiné à des fins agressives. Par ailleurs, Frédéric indique que, ce jour-là, il s'amusait à faire tourner sur son doigt son couteau brisé; et il commente: «*Ça impressionne.*» Sa description d'une bande menaçante («*l'un avait un fusil, les autres gardaient une main à la ceinture*») amène à se demander s'il n'en rajoute pas un peu, ou s'il ne s'est pas complu dans des idées paranoïdes.

L'intérêt pour les armes, qui l'a poussé à en faire une collection, dans laquelle figuraient des couteaux du style Rambo et des fusils à plombs, peut difficilement se justifier par le seul attrait pour des objets d'art; on y verrait plutôt l'indice d'un désir refoulé de puissance et de domination. Il indique maintenant que le séjour en centre de détention le rend agressif; il réagit comme s'il se sentait puni injustement; il n'aime pas qu'on le regarde. Dans les épreuves projectives, telle ou telle réponse laisse percevoir la présence d'un fort potentiel d'impulsivité, qui pourrait, occasionnellement, être à l'origine de réactions massives incontrôlées (cf. dans le Rorschach: «*explosion atomique, sang, volcan*»).

L'évolution de la situation familiale a sûrement contribué à perturber Frédéric en profondeur, aussi bien dans ses jugements que dans ses comportements. Déjà, dans le passé, il avait souffert de la séparation des parents. Il avait mal toléré la présence d'un ami de la mère, et il avait préféré aller vivre chez le père. Là, un nouvel équilibre s'était reconstitué, dont la figure paternelle constituait le pivot. La mère n'en était pas absente; elle était toujours aimée; mais elle restait plus lointaine. Tout reposait sur le père, dont la présence et les attentions paraissaient irremplaçables. À ce sujet, deux affirmations dans le test des phrases à compléter semblent particulièrement signifi-

catives : *«J'ai l'impression que mon père est un dieu. Je souhaite que mon père ne se remarie jamais.»*

Le lien étroit et possessif qui s'était ainsi instauré entre Frédéric et son père a été rompu, aux yeux de Frédéric, lors de l'arrivée de Caroline, l'amie du père. Il en est résulté un état de crise : Frédéric, qui était resté en état d'imaturité affective, n'était pas préparé à affronter l'éclatement de son univers clos ; il n'a pas supporté la frustration que les faits lui imposaient. Il s'est comporté comme si l'encadrement qui avait assuré jusqu'alors sa sécurité affective et comportementale n'existait plus : il lui fallait un autre monde, de nouveaux amis, de nouvelles attitudes, de nouvelles valeurs.

On pourrait donc affirmer que Frédéric a traversé, en l'espace de quelques mois, une phase de désorganisation relative, provoquée principalement par l'arrivée de l'amie du père, par la jalousie larvée qui s'en est suivie, par le relâchement des liens exclusifs qui s'étaient établis depuis quatre ans entre lui et la figure paternelle. À partir de ce conflit de base, ses habitudes de vie et son équilibre ont été profondément touchés.

Amené à remettre en cause l'état de dépendance affective qui le rattachait étroitement au père, il s'est tourné vers l'extérieur. Mais il a alors été fortement impressionné par l'ambiance qui existe dans certains milieux de jeunes, qui se complaisent dans des comportements négatifs : relations basées sur le défi et la force, menaces, délinquance. Frédéric éprouvait, à l'égard de ces comportements, des sentiments contradictoires : en même temps de la répulsion et de l'attrait. Sans même qu'il s'en rende compte, sa mentalité et sa façon d'agir se sont modifiées. Lui qui jusqu'alors n'avait jamais eu le moindre problème avec la justice s'est retrouvé impliqué, en trois mois, dans trois accusations comportant une relation avec la violence. Cela laisse entrevoir sa fragilité, son caractère influençable, son immaturité.

Pour retrouver un équilibre et pour préparer une insertion adéquate dans la société, Frédéric devra prendre conscience de ses problèmes et s'attacher à les résoudre. Plusieurs difficultés mériteront de retenir spécialement son attention : à savoir le mélange de suffisance et d'inquiétude, de narcissisme et d'insécurité, l'existence d'un fort potentiel d'impulsivité et d'agressivité, les insatisfactions affectives dues à la situation familiale, l'attachement démesuré (à la fois possessif et dépendant) à la personne du père.

Malgré tout, on ne relève pas, chez Frédéric, de perversions instinctives, acquises ou réactionnelles. Il n'y a pas trace apparente d'inadaptabilité sociale. Il ne présente pas le profil classique d'un «*délinquant vrai*» dont la conscience sociomorale serait altérée. Il exprime son désir de changer ; il voudrait pouvoir réparer l'irréparable.

Lui aussi (comme Robert: cf. *supra* «I. Première histoire de cas»), serait capable de tirer profit d'un programme de rééducation en centre d'accueil spécialisé. Compte tenu de la sérieuse détérioration du comportement qui s'était manifestée au cours des derniers mois, il serait utile que la mise sous garde comporte d'abord une longue période d'observation et de réflexion en milieu fermé.

V. RÉFLEXION COMPARATIVE ET SYNTHÉTIQUE SUR LES CAS DE ROBERT ET FRÉDÉRIC

Les meurtres auxquels Robert et Frédéric ont été mêlés ont suscité de nombreux commentaires. On a parlé des circonstances tragiques des deux drames, de la gratuité et de l'absence de justification des gestes meurtriers, du jeune âge des victimes et des accusés, de l'insécurité croissante et de la peur qui gangrènent la ville. On a jeté l'anathème, indistinctement, sur les «gangs» de jeunes, sur l'effondrement de l'autorité des parents, sur les imperfections flagrantes du système scolaire, sur l'absence des valeurs éthiques, sur la drogue. Les adultes se sont donné bonne conscience en soupirant sur leur jeunesse perdue: «Ah, de mon temps, ce n'était pas comme ça!»

À vrai dire, il n'est pas étonnant que des cas d'homicides commis par des jeunes retiennent spécialement l'attention, puisque, comme on l'a écrit autrefois dans un numéro de *Criminologie*⁵, «l'homicide demeure le prince des crimes et le meurtrier celui des criminels». On s'est demandé si les actes d'agressivité meurtrière des jeunes, avec leur caractère soudain et paradoxal, n'étaient pas la démonstration suprême de leur refus d'intégration sociale, s'ils ne constituaient pas la consécration définitive d'une rupture totale entre les générations.

L'histoire de Robert et celle de Frédéric, on l'a vu, ne peuvent pas être cataloguées de façon aussi simple. Nous avons présenté les deux jeunes avec le maximum de fidélité et d'objectivité, pour que le lecteur découvre de l'intérieur, autant que possible, la dynamique de leur personnalité, et pour qu'il se sente invité non pas forcément à la bienveillance bonasse ou à la condamnation inflexible, mais à la compréhension. Il y aurait, en effet, dans notre réflexion, un double risque: celui d'excuser, ou celui d'accabler. Entre l'indulgence et le pilori, la voie reste étroite.

Il paraît bien évident que Robert et Frédéric ne doivent pas être considérés, ni l'un ni l'autre, comme des «criminels-nés». Il est plus que probable qu'on chercherait en vain dans leur structure chromosomique la fameuse aber-

5. *Criminologie*, Vol. XV, n° 2 (1982): «Criminels et psychiatrie», p. 108.

ration congénitale (le chromosome en surnombre, ou «*chromosome du crime*») que certains ont voulu considérer comme un élément de fragilité de la personnalité, ou même comme l'un des facteurs (parmi d'autres) auxquels peut être imputé le passage à l'acte violent⁶. Ils n'apparaissent ni comme des psychopathes, ni comme des fanatiques de l'agression physique, ni comme des «dissociaux» invétérés.

Tous deux assurent que le geste meurtrier n'était ni prévu ni voulu. Robert n'aurait eu, selon lui, qu'un mouvement réflexe de légitime défense. Et Frédéric prétend que son couteau se serait enfoncé sans qu'il le veuille dans le corps de la victime, alors qu'il perdait l'équilibre et cherchait un appui. Bien entendu, ces explications, qui restent intéressées et subjectives, sont sujettes à caution (et, par la suite, le tribunal, au cours des procès, ne les a pas toujours retenues comme telles dans leur intégralité). Elles proclament cependant avec force des affirmations dont on ne peut pas faire fi à la légère : il n'y aurait pas eu préméditation, il n'y aurait pas eu désir de tuer, le décès des victimes serait un accident qui est maintenant amèrement regretté.

Dans les deux cas, l'influence de la drogue et le phénomène des «gangs» n'ont pas joué un rôle primordial (même s'il est fait allusion aux «gangs» dans les récits de Robert et Frédéric). Contrairement à ce qu'ont répété abondamment les journalistes, il ne s'agissait pas essentiellement de règlements de comptes entre bandes rivales pour le plaisir de l'affrontement, ou par appétit de puissance, ou par désir de vengeance, ou pour la défense d'un territoire, ou pour la préservation d'un «marché» privilégié (drogue ou prostitution).

Robert et Frédéric sont bien différents l'un de l'autre. Ils ont grandi dans des milieux dissemblables. Leurs fréquentations, leurs loisirs, leurs goûts vestimentaires n'avaient que peu de points communs. Mais tous deux, malgré leurs très bonnes aptitudes intellectuelles, ressentiaient une insécurité du même type : chez Robert, complexe d'infériorité lié à la fragilité physique et aux difficultés d'élocution, chez Frédéric, crainte que ses capacités ne soient pas reconnues et que son physique soit objet de plaisanterie.

Ils avaient besoin l'un et l'autre de se donner de la valeur, de paraître solides et fermes pour obtenir le respect. Le désir de briller aux yeux d'autrui les rendait particulièrement disponibles et vulnérables dès qu'ils se trouvaient dans un groupe.

Ils ont tous deux été attirés par les armes : canifs, étoiles chinoises, nunchakus et pistolet de départ, pour Robert; couteaux et fusils à plombs, pour

6. «Les meurtres des frères Recco. On recherche un chromosome fantôme», *Le Monde*, 21 août 1982.

Frédéric. Le symbolisme de la pénétration (le couteau qui s'enfonce, la balle qui troue les objets et transperce les chairs) leur apportait, de façon plus ou moins consciente, une assurance de force, en même temps qu'une garantie de virilité.

Surtout, on doit souligner que Robert et Frédéric ont été troublés en profondeur par des frustrations affectives et par des perturbations dans les relations familiales. Des deux côtés, il y a eu éclatement du foyer parental. En l'absence du père, Robert n'a pas vraiment trouvé de modèle masculin adéquat d'identification; et il a souvent été déçu par les comportements de sa mère. Quant à Frédéric, possessif et jaloux à l'égard de chacun des deux parents, il avait fini par reporter la quasi-totalité de son investissement affectif sur la figure paternelle, avec une intensité telle que la moindre déception devait fatalement saper à la base tout le fragile édifice de son équilibre psychologique.

Leur besoin d'aimer et d'être aimé, qui est une dimension du *besoin d'être*, n'a pas été satisfait. Traumatisés, Robert et Frédéric ont cherché ailleurs la *réalisation de soi* qu'ils ne trouvaient pas en famille. Le malheur a voulu que, perdus dans leur quête d'identité et d'auto-affirmation, ils n'aient pas conscience que le même *besoin d'être* existait aussi chez X et chez Sébastien Y quand ils les ont croisés sur leur chemin. En raison des conditions familiales, chacun d'eux avait confusément l'impression d'être dans une situation de «victime»; sans le vouloir, ils sont devenus bourreaux.

CONCLUSION

Quel que soit l'avis qu'on formule sur les torts de Robert et de Frédéric et sur leur degré de responsabilité et de culpabilité, on doit admettre qu'il serait difficile de les étiqueter comme des *tueurs*, au sens courant et vulgaire de ce mot. Si l'on relève, dans l'analyse de leur personnalité, des éléments troubles qui, rétrospectivement, peuvent être mis en rapport avec les événements tragiques qu'ils ont traversés, il n'en est pas moins vrai que les conditionnements internes ne suffisent pas à expliquer, à eux seuls, l'implication des deux garçons dans des actes homicides. On ne disposait pas à l'avance d'éléments qui auraient permis de pronostiquer à coup sûr l'éventualité d'un crescendo tragique.

Ils n'apparaissent ni l'un ni l'autre comme des êtres à part, comme des monstres extra-sociaux. Ils avaient connu précédemment des difficultés de comportement; mais ces difficultés ne semblaient pas réhibitoires. Leurs problèmes ne les empêchaient pas de fonctionner, tous deux, à peu de chose près, comme des jeunes ordinaires; ils se distinguaient peu des autres adolescents

de leur âge; à la rigueur, ils pouvaient passer pour des *gens comme tout le monde* (ou presque!).

Il n'est évidemment pas possible, à partir de leur cas, de porter un jugement absolu sur la jeunesse d'aujourd'hui: toute généralisation serait arbitraire et non fondée. Pourtant, leur comportement à tous deux est le reflet, au moins indirect, d'une époque (la leur, la nôtre), qu'on n'a pas à noircir systématiquement, mais où il est vrai que les intérêts privés passent avant les considérations éthiques, où les différends familiaux se règlent par la force des poings, où chacun se croit menacé et éprouve le besoin de se protéger, où l'on trouve normal de s'armer pour exorciser la peur, où chaque adolescent assiste quotidiennement devant l'écran de la télévision à des assassinats, à des scènes de violence et d'agonie⁷.

Alors il n'est sans doute pas nécessaire de chercher à peser au trébuchet, dans le comportement de Robert et de Frédéric, l'influence respective qu'ont pu avoir les facteurs socioculturels, les insuffisances éducatives, les carences affectives. La question essentielle n'est pas de réussir à les classer dans une catégorie: malades ou coupables? névrosés ou délinquants? Ne faudrait-il pas plutôt se demander s'ils ne sont pas les révélateurs éloquentes d'un échec collectif de la société⁸?

RÉFÉRENCES

- AJURIAGUERRA, J. de (1977), *Manuel de psychiatrie de l'enfant*, chapitre XIII: «Psychopathologie des pulsions agressives», Paris: Masson.
- BRIGUET-LAMARRE, M. (1969), *L'adolescent meurtrier*, Toulouse: Privat.
- HUARD, M. (1979), «Meurtres spécifiques et non spécifiques», *Revue canadienne de criminologie*, octobre 1979, vol. XXI, n° 4, pp. 442-452.
- HUARD, M. (1988), *La violence apprivoisée*, Boucherville (Québec): Gaétan Morin.
- LEGENDRE, P. (1989), *Le crime du caporal Lortie. Traité sur le Père*, Paris: Fayard.
- MARREC, J. (1943), *L'homicide volontaire chez l'enfant*, Lyon: Bosc et Rion.
- MICHAUX, L. (1952), *L'enfant pervers*, Paris: Presses Universitaires de France.
- REDL, F., WINEMAN, D. (1964), *L'enfant agressif*, tomes I et II, Paris: Fleurus.
- SAUSSURE, Y. de (1979), *Comment peut-on être criminel?*, Lausanne: L'Age d'Homme.

7. Quatre-vingt-quatre actes d'agression à l'heure dans l'émission américaine *Gl Ja*, 123 meurtres en 109 minutes dans *Rambo!*

8. De la même façon, on s'est beaucoup interrogé, après la tuerie de l'École polytechnique de Montréal en décembre 1989 (cf. *supra*, note 4), sur un certain échec apparent de la société: on s'est demandé si le geste fou du meurtrier n'était pas le reflet d'un refus misogyne des changements rapides intervenus dans les rapports entre hommes et femmes.